



Masturbation devant mineur et autres

Par **beatricemarie**, le **12/08/2016** à **23:43**

je m'explique en 2008 j'ai divorcé du papa de mes 3 enfants e j'ai refait ma vie avec un autre homme en 2009, mais voilà en 2014 ma fille alors âgée de 16 ans m'a avouez avoir vu mon nouveau conjoint se masturber dans le salon devant le pc alors qu'elle était au dessus du salon dans la mezzanine qui donne vu sur le pc, suite à cela j'ai aussi découvert fortuitement qu'il se connectais sur un site pornographique de rencontre et qu'il y parlait de ma fille, il la nommait par son prénom et donnait son âge à d'autres hommes connecté eux aussi sur ce site de rencontre pornographique, j'ai été et suis toujours choquée par ce que j'ai pu y lire et quand je lui ai parlé il m'a juste dit : ah mince tu as vu, je n'ai pas pu tout lire tellement les dialogues étaient répugnants , je lui ai dit que je trouvais sa réaction grave et que ce n'était pas important que j'ai vu ! mais comment pouvait -il parler de ma fille sur une site de rencontres pornographique !! ma fille est encore très choquée de l'avoir vu se masturber mais elle n'est pas au courant pour les discussions sur le site pornographique. A l'époque je n'ai rien pu faire car je suis assistante maternelle et j'ai eu peur de perdre mon emploi, j'ai eu peur de ce qu'on allait y trouver sur son pc ! je n'en ai pas non plus parler au papa de mes enfants, mais depuis je traîne ce lourd secret qui m'empoisonne la vie, je suis en dépression et j'ai quitté cet homme malsain ! que dois je faire ? aller en parler à la gendarmerie ? va t-on me croire moi et ma fille ? il c'est permit d'envoyer à l'époque un sms aux frères de ma fille à dire mes deux grands fils pour leur dire qu'il était malade du sexe, j'ai vu le sms ! je ne sais plus quoi faire !!! je ne supporte plus de garder cela pour moi et je laisse cet homme comme ça , peut etre va t-il recommencer avec d'autres mineurs ?! je me sent très mal et suis en dépression, ma fille, elle, n'arrive pas à oublier la scène de la masturbation , heureusement elle ne sait rien pour le reste, je crois que cela la perturberait encore plus . il parlait de ma fille mineur à l'époque et peu importe son age, je trouve cela grave ! cet homme n'a pas d'enfant à lui, mais fréquente des gens qui ont des enfants pré pubères . Dois aller à la gendarmerie ? que risque cet homme ? je ne peux pas le laisser faire et continuer ce genre de choses . Aidez moi !